

LES PALMES DES JEUX

Édition 2019

Les changements de l'édition 2019 vs 2018 sont surlignés.

Pourquoi participer?

Pour les éditeurs/distributeurs/inventeurs

- Visibilité pour les jeux primés.
- Pour voter en connaissance de cause, les votants porteront de l'attention aux jeux inscrits. Ainsi, les détaillants, cafés ludiques et ludothèques connaîtront mieux ces jeux, même s'ils ne gagnent pas.
- Ne pas participer, c'est laisser aux autres l'opportunité de gagner à votre place.

Pour les détaillants/cafés ludiques/ludothèques

- Aider à choisir et promouvoir les meilleurs jeux selon vos critères.
- Bénéficier des éléments promotionnels décidés par les éditeurs/distributeurs. Ce sera à leur discrétion et ça pourrait être l'envoi d'échantillons, de posters, de vidéos ... ou tout simplement des présentations en magasin.
- Le faible coût d'inscription pour participer. C'est seulement 50 \$ pour devenir membre de LQ et ça vous donne tous les autres avantages des membres. Nous sommes en plein développement et nous avons plusieurs nouveaux projets qui seront mis en place dans les deux prochaines années.
- Ne pas voter, c'est donner plus d'importance aux votes des autres.

Qui peut inscrire des jeux au concours?

- Tous les éditeurs, distributeurs et inventeurs membres en règle de Ludo-Québec peuvent inscrire un ou plusieurs de leurs jeux admissibles.

Jeux admissibles

- Toutes les nouveautés parues du **1^{er} Juillet 2018 au 30 Juin 2019**. A noter que les éditeurs peuvent inscrire à l'édition suivante les jeux parus **après le 1^{er} janvier 2019**.
- Le Français doit être présent sur la boîte (explications) et dans les règles.
- Sont exclus les extensions, les jeux vidéo et les jeux sans auteurs (Le nom de l'auteur peut être dans les règles et/ou sur la boîte).
- Sont également exclus les jeux déjà inscrits à ce prix dans le passé, sauf changement majeur apporté au jeu (auquel cas le jeu sera admissible dans la ou les catégories correspondantes au changement).

Les 5 Catégories

- Meilleures illustrations (boite et contenu)
- Meilleur jeu éducatif
- Meilleur jeu conçu au Québec (*)
- Meilleur jeu d'ambiance
- Jeu de l'année (**)

(*) L'auteur et/ou l'éditeur et/ou le fabricant doivent être québécois.

(**) Jeu de type familial grand public.

La date et Les coûts pour inscrire les jeux au concours

- La date limite pour soumettre les jeux au concours est le **30 Juin 2019**
- Le coût est de 75 \$ par jeu et par catégorie. Un jeu peut être soumis dans plusieurs catégories. Ainsi, les frais d'application pour un jeu soumis dans trois catégories est de \$225.
- Pour les jeux récompensés, l'utilisation du sceau «Or» est gratuite. Il n'y aura pas de sceaux «Argent» et «Bronze». **Nous fournissons gratuitement les étiquettes du sceau aux éditeurs.**

Qui pourra voter?

- Toutes les entreprises membres en règle de Ludo-Québec dont la vente ou la location de jeux de société au public représente au moins 10% de leur chiffre d'affaire. Pourront également voter les entreprises membres en règle de Ludo-Québec dont l'activité principale est la promotion du jeu de société auprès du public. Seront donc concernées les magasins de jeux, les cafés/bars/restos ludiques, les ludothèques et les librairies activement impliquées dans la vente de jeux de société.
- Pour les chaînes de boutiques (propriétaires identiques), il y aura 1 vote par magasin jusqu'à un maximum de 4 votes. Chaque boutique doit soumettre son propre formulaire avec ses propres votes.
- Toute entreprise qui publie ou distribue un jeu soit directement, soit à travers une compagnie associée, ne pourra pas voter dans la catégorie dans lequel ce jeu est présenté.

Prêts et dons de jeux

- Les éditeurs devront nous prêter un jeu pour chaque titre inscrit. Ces jeux seront présentés au kiosque des Palmes pendant le salon de Drummondville de Septembre. Les jeux seront rendus aux éditeurs à la fin du salon
- Les gagnants devront faire don d'un jeu par palme gagnée. Ces 15 jeux seront utilisés pour des tirages et offerts au public.

Détails du processus

- Soumission des jeux au plus tard **le 30 juin 2019**. Les formulaires pourront être envoyés par la poste ou par courriel à LQ.
- Validation de la liste des jeux soumis avec les appliquant début Juillet.
- Publication de la liste des jeux soumis et envoi de cette liste et des formulaires de vote aux membres votants vers mi Juillet.
- Suivi auprès des votants potentiels pour les inciter à voter.
- Les formulaires de votes doivent être envoyés à LQ au plus tard **le 15 Septembre**, soit par la poste, soit par courriel. Ils doivent être signés par un responsable du détaillant.
- Clôture des votes reçus le **21 septembre**. Comptabilisation des votes par un groupe de 3 à 5 personnes neutres.
- Dans chaque catégorie, les détaillants donneront leurs trois premiers choix. 3 points seront attribués au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième. En cas d'égalité, le vainqueur sera - entre le ou les ex-æquo - le jeu qui a reçu le plus de votes, sauf si cela aurait pour résultat de donner plus d'un prix à un jeu tout en n'en donnant aucun à un autre.

Remise des prix

Le jeu qui a obtenu le plus de point dans sa catégorie recevra «La Palme d'Or». Le deuxième recevra «La Palme d'Argent» et les 3^{ème} «La Palme de Bronze». Les gagnants seront annoncés aux éditeurs, aux distributeurs et aux boutiques début Octobre. Les trophées seront remis aux gagnants pendant le salon du jeu de Montréal.

Promotion du prix auprès des médias et du public

Nous allons faire une campagne promotionnelle intensive pour donner rapidement une belle renommée à ce prix. Nous utiliserons notamment les moyens suivants pour y parvenir:

- Réseaux sociaux
- Site internet
- Infolettres
- Concours
- Média traditionnels provinciaux
- Média traditionnels locaux
- Synergie avec le salon
- Remise de trophées physiques pendant le salon